



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Mme Benkhadra expose les actions prévues pour la mise à niveau environnemental de la région Fès-Boulemane

La ministre de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Mme Amina Benkhadra, a souligné, lundi à Fès, qu'un plan d'actions prioritaires est en cours de mise en oeuvre dans l'objectif de permettre la mise à niveau environnementale de la région Fès-Boulemane, qui souffre de multiples pressions relatives à la pollution des eaux (le bassin du Sebou est le plus pollué du Maroc), à la déforestation ou au surpâturage.



Ce plan d'actions prioritaires vise aussi à traduire en pratique les dispositions des conventions cadres, signées le 14 avril 2009, a dit la ministre, qui présidait l'ouverture d'une rencontre régionale de concertation sur le projet de la Charte nationale de l'environnement et du développement durable.

C'est ainsi qu'il sera procédé, dans le cadre de la mise en oeuvre du plan d'assainissement liquide et d'épuration des eaux usées, à la mise en place dans la région de 7 stations d'épuration en milieu urbain et au renforcement et à la réhabilitation des réseaux d'assainissement liquide au niveau de 7 centres urbains, a-t-elle indiqué, ajoutant que 18 projets d'assainissement sont également programmés en milieu rural.

Au cours des dix dernières années (1999-2009), les investissements réalisés dans la région dans ce domaine ont atteint 30 millions de dhs, a rappelé la ministre, ajoutant que les investissements prévus pour la période 2010-2015 s'élèvent à 180 millions de dhs.

Les efforts déployés dans le même ordre d'idées ont déjà permis de faire passer le taux d'alimentation en eau potable de 61 pc en 1999 à 99 pc en 2009 et celui d'électrification rurale de 49 à 96 pc durant la même période, a poursuivi Mme Benkhadra.

En matière de dépollution industrielle, il a été procédé à l'adoption d'un programme visant à encourager les entreprises industrielles et artisanales à lutter contre la pollution à travers le traitement et la diminution des déchets liquides, solides et gazeux tout en les incitant à économiser les ressources naturelles et à utiliser des techniques propres, a-t-elle ajouté.

Dans ce cadre, 26 projets d'une valeur de 43,5 millions de dhs ont été réalisés par le Fonds de dépollution industrielle (FODEP), a-t-elle rappelé.

En matière d'assainissement solide, la ministre a indiqué qu'il est prévu de procéder dans le cadre du plan d'actions prioritaires 2009-2012 à la mise en place de deux décharges contrôlées et à la réhabilitation de trois décharges à l'horizon 2012.

La ministre a également souligné que la mise en place de l'Observatoire régional de l'environnement et du développement durable (OREDD) va permettre de construire des mécanismes qui participent à une nouvelle architecture institutionnelle locale favorisant la création d'un espace pour l'interaction, la coordination et la convergence entre tous les intervenants dans le domaine.

L'OREDD permettra aussi d'assurer le suivi permanent de l'état de l'environnement, de mesurer les résultats et la performance des actions correctives initiées par les programmes de mise à niveau environnementale, de développer la prospective pour prévenir les tendances des milieux naturels en rapport avec les projets de développement et de définir les orientations stratégiques d'un développement local durable, a-t-elle ajouté.

La région Fès-Boulemane bénéficiera de même des projets inscrits dans le cadre du programme de mise à niveau environnementale des mosquées et des écoles coraniques, du programme décennal de conservation des ressources forestières et de lutte contre la désertification ainsi que du programme de prévention des risques majeurs naturels et technologiques, a relevé Mme Benkhadra.

Au cours de cette rencontre de deux jours, les débats devront porter sur nombre de questions environnementales concernant la région Fès-Boulemane et les pressions auxquelles elle fait face ainsi que sur les propositions que les participants jugent utiles pour enrichir le projet de la Charte nationale de l'environnement et du développement régional.

Participant à cette rencontre les présidents des conseils élus, des élus, les représentants des autorités et du tissu associatif ainsi que d'autres intervenants dans le secteur.

Située au centre nord du Maroc, la région Fès-Boulemane s'étend sur une superficie de 20.318 km<sup>2</sup>. Elle regroupe une préfecture (Fès) et trois provinces (Séfrou, Moulay Yacoub et Boulemane), qui comptent ensemble 1,57 million d'habitants.

La région présente un territoire aux paysages vallonnés et montagneux avec un domaine atlasique, considéré comme le principal château d'eau du Maroc et un domaine Mésétien des hauts plateaux, englobant la plaine du Saïss et les collines des zones nord et est de la région.